



L'Institut a été créé en 2004, et le mandat dont il s'est doté demeure d'une grande actualité : stimuler la recherche, l'enseignement et la diffusion des connaissances dans tous les domaines reliés au patrimoine afin de contribuer au renouveau de la réflexion sur le patrimoine au Québec.

Devenez membre

Être membre de l'Institut vous permet de vous inscrire dans un réseau regroupant à la fois des chercheurs de multiples horizons disciplinaires et des acteurs du milieu patrimonial intégrant des préoccupations pour le patrimoine dans leurs activités et recherches. L'Institut s'implique dans la réflexion, la reconnaissance, la promotion et la défense du patrimoine ; il œuvre à la mise en valeur et au partage des réalisations des membres, et met à leur service un réseau sans pareil et une expertise fiable dans l'organisation d'événements et la production d'ouvrages scientifiques. L'Institut est surtout un lieu dans lequel vous pouvez jouer un rôle clé en tant que porteur de projet et nous le souhaitons vivement.

- Vous faites partie du corps professoral de l'UQAM et le patrimoine est au cœur de vos recherches : devenez **membre régulier**.
- Vous êtes professeur ou chargé de cours dans une institution universitaire ou collégiale québécoise : rejoignez-nous à titre de **membre associé**.
- Actuellement aux études ou en stage postdoctoral : devenez **membre étudiant ou postdoctorant**.
- Vous représentez un regroupement de chercheurs reconnus en patrimoine : prenez-part à l'Institut en tant que **membre institutionnel**.

Contactez-nous

Les dossiers de candidature doivent comprendre un curriculum vitae et une lettre d'intention mentionnant le statut de membre souhaité. Le Conseil scientifique de l'Institut du patrimoine étudie et entérine les candidatures. Les dossiers doivent être envoyés à Violette Loget, coordonnatrice de l'Institut du patrimoine à l'adresse suivante : institutdupatrimoine@uqam.ca. Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à la contacter.

Suivez l'actualité de nos membres sur [le site de l'Institut](#), restez connecté avec le patrimoine via [la page Facebook](#) et abonnez-vous à notre [bulletin électronique](#) bimensuel pour ne plus rien manquer des rendez-vous publics et scientifiques dans le domaine.

Veillez choisir parmi les différentes catégories d'abonnement proposées

Membre régulier

- La catégorie des membres réguliers s'adresse aux Membres du corps professoral de l'UQAM consacrant une part importante de leur recherche et de leur enseignement au patrimoine.
- Les demandes d'adhésion doivent comprendre une lettre d'intention et un curriculum vitae.
- L'adhésion est valable pour cinq ans et est renouvelable.
- Il est attendu d'eux qu'ils s'impliquent dans la vie de l'Institut et encouragent l'adhésion des étudiantes et étudiants qu'ils côtoient et dont les intérêts portent sur le patrimoine.

Membre associé

- La catégorie des membres réguliers s'adresse aux :
 - Corps professoral de l'UQAM dont les recherches portent en partie sur le patrimoine ;
 - Corps professoral d'institutions universitaires ou collégiales qui consacrent une part significative de leurs activités de recherche et d'enseignement au patrimoine ;
 - Chargées et chargés de cours de l'UQAM qui consacrent une part significative de leurs activités de recherche et d'enseignement au patrimoine ;
 - Membres du personnel de l'UQAM qui consacrent une part significative de leur temps à des travaux sur le patrimoine.
- Les demandes d'adhésion doivent comprendre une lettre d'intention et un curriculum vitae.
- L'adhésion est valable pour cinq ans et est renouvelable.
- Il est attendu d'eux qu'ils s'impliquent dans la vie de l'Institut et encouragent l'adhésion des étudiantes et étudiants qu'ils côtoient et dont les intérêts portent sur le patrimoine.

Membre étudiant ou postdoctorant

- La catégorie des membres étudiants ou postdoctorants s'adresse aux :
 - Étudiantes et étudiants inscrits dans un programme d'études supérieures de l'UQAM intégrant des préoccupations patrimoniales dans leurs formations et recherches ;
 - Stagiaires postdoctoraux intégrant des préoccupations pour le patrimoine dans leurs activités de recherche.
- Les demandes d'adhésion doivent comprendre une lettre d'intention et un curriculum vitae.
- L'adhésion est valable pour deux ans et est renouvelable.

Membre institutionnel

- La catégorie des membres institutionnels s'adresse aux Regroupements de recherche (équipe, centre, chaire) rattachés à l'UQAM.
- Les demandes d'adhésion doivent comprendre une lettre d'intention et un dossier démontrant de quelle manière les activités du regroupement s'inscrivent dans les orientations de l'Institut.
- L'adhésion est valable pour trois ans et est renouvelable.

Critères d'habilitation toutes catégories confondues

- Adhérer aux objectifs de l'Institut ;
- Intégrer les questions patrimoniales dans sa formation, sa recherche et son intervention ;
- Contribuer au développement des connaissances dans le domaine du patrimoine par le biais de travaux de recherche, de création ou d'interventions pertinentes ou de publications.